



Israël-Palestine : pour la solution à deux Etats

• ÉDITO

de Jean-Paul CHAGNOLLAUD
> pages 2 et 3

• CONFÉRENCES EN FÉVRIER

OUVERTES À L'INSCRIPTION

À MARSEILLE

LA STRATÉGIE RUSSE EN MÉDITERRANÉE

par Philippe MIGAUT > page 4

À PARIS

**CHRÉTIENS D'ORIENT
ET MUSULMANS AU MOYEN AGE**

par Michel BALARD > page 5

PROGRAMME 2020

CONFÉRENCES NON ENCORE OUVERTES À L'INSCRIPTION

NOTEZ LES DATES SUR VOS AGENDAS

> page 6

• BRÈVES > page 7

IISMM Prochaines conférences

LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Actualités de février

• À LIRE

**LE GOLFE PERSIQUE
NOEUD GORDIEN D'UNE ZONE
EN CONFLICTUALITÉ PERMANENTE**

Sous la direction de Roland Lombardi

> page 8

**JORDANIE : UNE STABILITÉ DE FAÇADE
CONFLUENCES MÉDITERRANÉE n° 110**

> page 9

**AU-DELÀ DE LA MÉDITERRANÉE,
RÉCITS, REPORTAGES ET FICTIONS**

Gibraltar n° 8

> page 10

SOUTENIR L'ASSOCIATION

BULLETIN À REMPLIR > page 13

« Beaucoup, notamment en Palestine, pensent que cette solution est morte. Pour ma part, j'estime au contraire qu'il faut à tout prix la défendre surtout au moment où Donald Trump cherche à la torpiller définitivement avec son pseudo plan de paix.

Pour au moins trois raisons : elle est juridiquement fondée, politiquement nécessaire et matériellement possible. »

JP Chagnollaud *suite en page 2*

11^e

Rencontre internationale de Cybèle

La 11^e Rencontre
de Cybèle
est programmée
le samedi 27 juin 2020
à Marseille

Plus d'informations
dans nos prochaines lettres.



Quoi de neuf sur le site

<http://www.euromed-ihedn.fr/>

• ESPACE ADHÉRENTS

Le compte rendu de la conférence de Louis Caprioli prononcée le 17 décembre 2019 à Marseille.

Le diaporama de la conférence de Mme Elen Lemaitre-Curri des 14 et 15 janvier sur le Plan bleu

• À LIRE • À VOIR

DÉCOUVRIR / NOS MEMBRES ONT ÉCRIT
OU / ACTU EUROMED

Poutine, le Tsar indéboulonnable ?

par Roland Lombardi, membre de l'association Euromed-IHEDN.

Moyen-Orient: Communiquer sur les priorités stratégiques françaises

par Fadi K. Assaf, membre associé de l'association Euromed-IHEDN.

Le gouvernement de Tebboune :

5 femmes seulement dont une voilée

par Razika Adnani, membre de l'association Euromed-IHEDN.

Iran – EU: La France face aux limites de son action diplomatique

par Fadi K. Assaf, membre associé de l'association Euromed-IHEDN

Proche et Moyen-Orient

- Etats-Unis / Iran : western asymétrique et détestation globale...

par Richard Labévière

La lettre mensuelle vous informe sur les activités de l'association, les conférences programmées, les événements concernant la Méditerranée.

Des ouvrages de personnalités œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, vous y sont proposés.

Association Euromed-IHEDN

Tél : 06 34 19 28 79

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Site www.euromed-ihedn.fr

Président : Jean-François Coustillières

Chargé de communication : Daniel Valla



Édito de Jean-Paul CHAGNOLLAUD

Juridiquement fondée

Juridiquement fondée parce que la solution à deux Etats est aujourd'hui pleinement consacrée par le droit international. Il a fallu beaucoup de temps pour parvenir à ce résultat, car pendant de longues années la légalité internationale ne prenait nullement en compte la question palestinienne.

Ainsi la première résolution (242) adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité au lendemain de la guerre de 1967 ne faisait-elle aucun référence aux Palestiniens qui n'étaient même pas nommés. Ce texte, qui reste une des bases de tout règlement, avait pour objet de traiter du conflit israélo-arabe et non israélo-palestinien. Tout est fondé sur un principe majeur du droit international rappelé dès le début du préambule en ces termes : Le Conseil de sécurité «soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre» demande «le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit»... Et, un peu plus loin, il «affirme en outre la nécessité de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés». Pas un mot sur la Palestine. Elle n'existe pas.

Il faudra des années pour que les revendications du nationalisme palestinien soient prises en compte par le droit international comme en écho aux drames et aux épreuves qu'il affronte pour se faire reconnaître. Les accords d'Oslo de 1993 sont une étape décisive de ce lent processus et, en mars 2002, une résolution est adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité qui se déclare «attaché à la vision d'une région dans laquelle deux Etats, Israël et la Palestine vivent côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues». En décembre 2016, la 2.334 va encore plus loin. Après avoir cité les résolutions adoptées depuis 1967, le Conseil de sécurité, «rappelant notamment que l'acquisition de territoires par la force est inadmissible (...) que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est constituent une violation flagrante du droit international (...), souligne qu'il est essentiel qu'Israël mette un terme à toutes ses activités de peuplement pour

préserver la solution des deux États...»

Il ne s'agit pas ici de revisiter le droit international en vigueur mais bien de rappeler que sa fabrication est le résultat de combats politiques pour faire admettre et reconnaître la pertinence et la justesse d'une question. Sur tous les sujets (l'autodétermination des peuples, le nucléaire, le climat, la navigation aérienne et mille autres...) il a fallu mener ce type de batailles puisque qu'en définitive c'est bien la communauté internationale dans son ensemble qui est à la source de ce droit. Rien ne peut se faire sans un consensus entre tous les Etats signataires d'un traité ou entre ceux qui siègent au Conseil de sécurité pour les résolutions adoptées par cette instance. Dire qu'une question est juridiquement fondée signifie donc qu'elle est politiquement légitime. Cette légitimité étant le fondement de la légalité internationale.

Pour les Palestiniens, cette bataille de l'inscription dans le droit est gagnée comme l'a encore montré leur accession au statut d'Etat non membre à l'ONU en 2012. Il leur reste, et c'est encore un long chemin, celle de l'effectivité. Ils n'ont donc aucun intérêt à abandonner ce capital de légitimité et de légalité qu'ils ont mis des décennies à acquérir.

Politiquement nécessaire

La solution à deux Etats apparaît en plus politiquement nécessaire car celle à un Etat est fondée sur une double impasse : elle exclut pratiquement la moitié du peuple palestinien (celle qui vit à l'extérieur du territoire de la Palestine mandataire) et occulte le fait qu'Israël se définit comme l'Etat du peuple juif.

L'histoire peut être baroque. A l'origine, il y avait les réfugiés de 1948. La question palestinienne renvoyait exclusivement à leur destin tragique et à la Nakba. Et aussi, en mode mineur, aux Palestiniens de l'intérieur, c'est-à-dire aux citoyens arabes d'Israël. Après 1967, dans les années 1970 et surtout 1980 tout bascule; on ne voit plus que les Palestiniens des territoires occupés. Et davantage encore depuis Oslo. La solution à un Etat parachève cette évolution et

engloutit complètement la figure autrefois centrale du réfugié car elle ne peut concerner que les Palestiniens qui se trouvent en territoire occupé. Il est en effet irréaliste d'imaginer que, dans le cadre d'un seul Etat, les Israéliens pourraient accepter le retour des réfugiés qu'ils ont toujours systématiquement refusé. Ces Palestiniens seraient dès lors définitivement interdits de Palestine alors que dans l'hypothèse de la solution à deux Etats un certain nombre d'entre eux auraient la possibilité de revenir sinon sur leur terre du moins sur leur territoire désormais indépendant et souverain.

Et plus largement, au-delà des réfugiés, sont aussi exclus *de facto* tous les Palestiniens de la diaspora, soit environ 4 millions de personnes sur un total de près de 11 millions.

A ces millions de Palestiniens, on annoncerait donc que tout est vraiment fini, qu'il n'y aura jamais de toit politique palestinien avec son identité, son drapeau, son territoire et son passeport. L'histoire de l'OLP s'achèverait sur le démembrement du peuple qu'elle avait voulu rassembler. A ces laissés pour compte, il faut sans doute ajouter la population de Gaza qui restera dans son ghetto car jamais les Israéliens ne voudront s'encombrer de cette population dont une large majorité est composée de réfugiés (1,3 sur 2 millions d'habitants).

Dans cet Etat unique où il n'y aurait donc que les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem se pose alors la question de leur statut. C'est là que se trouve l'autre impasse quelle que soit l'hypothèse retenue liée à l'étendue de l'annexion par Israël de territoires palestiniens.

Première hypothèse, annexion de la zone C, soit 61% de la Cisjordanie dans laquelle réside 5% de la population palestinienne. Leur statut pourrait être analogue à celui des 300.000 Palestiniens de Jérusalem-Est qui doivent obtenir une carte de résidents alors qu'ils sont chez eux, avec la menace constante de se la voir retirer si le cœur de leur vie quotidienne s'éloigne de la ville, comme, par exemple, à l'occasion d'un nouvel emploi ou d'un mariage. Deuxième hypothèse, annexion de toute la Cisjordanie



Édito suite

Dès lors il y aurait 2,7 millions de Palestiniens en plus des 1,6 en Israël et des 300.000 à Jérusalem.

Dans la première hypothèse, nombre de dirigeants actuels excluent déjà de leur accorder des droits politiques, a fortiori s'ils sont beaucoup plus nombreux comme dans la seconde. Et même si malgré tout ils finissaient par obtenir de tels droits, comme les Palestiniens d'Israël, leur périmètre resterait limité puisque Israël se définit comme Etat juif. En toutes circonstances, il doit donc y avoir une majorité juive. Celle-ci peut concéder quelques droits politiques à l'Autre mais à la condition essentielle que cela ne remette jamais en cause le fait premier que le peuple souverain ne peut être que le peuple juif. Cela vient même d'être inscrit dans le marbre d'une loi fondamentale récemment adoptée à la Knesset.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le résultat sera donc toujours le même. Les Palestiniens devront rester des citoyens de seconde zone, en aucun cas susceptibles de devenir, au sens du droit constitutionnel, le souverain. En tout état de cause, la démocratie s'arrête là où la démographie menace. Dès lors que les Palestiniens deviendraient majoritaires sur l'ensemble du territoire de cet Etat, le dilemme serait immanquablement le suivant : ou bien les Juifs acceptent d'être minoritaires mais alors Israël n'est plus en Etat juif, ou bien ils ne l'acceptent pas et donc refusent d'accorder les mêmes droits aux Palestiniens pour compenser leur infériorité démographique, mais alors Israël n'est plus un Etat démocratique. Seule la solution à deux Etats permet de sortir de cette contradiction, c'est pourquoi elle demeure politiquement nécessaire.

Matériellement possible

Si l'idée de la solution à un Etat connaît depuis quelques années une audience grandissante, c'est aussi parce que, sur le terrain, la colonisation a atteint un tel degré de développement qu'il n'y aurait plus l'espace nécessaire pour la création d'un Etat palestinien viable. Et, de fait, quand on voit la carte

de la Cisjordanie morcelée en différentes zones (A,B,C) et l'implantation de dizaines de colonies dont certaines sont des villes peuplées de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, on peut assez vite en venir à cette conclusion. L'impression peut être la même quand on voyage dans le pays où tant de collines sont couvertes de colonies aisément repérables à leurs styles de construction et leurs toits rouges. Le Conseil de sécurité des Nations unies lui-même exprime la même idée lorsque dans sa résolution 2.334 déjà citée, il affirme *«qu'il est essentiel qu'Israël mette un terme à toutes ses activités de peuplement pour préserver la solution des deux États, et demande l'adoption immédiate de mesures énergiques afin d'inverser les tendances négatives sur le terrain qui mettent en péril la solution des deux États»*.

Si ce mitage dense et en incessante progression est une incontestable donnée matérielle, son emprise foncière réelle n'a cependant pas (encore?) l'ampleur qu'on lui prête, du moins si l'on s'en tient aux bâtiments construits et à leurs dépendances immédiates. En d'autres termes, il faut distinguer au moins trois types de contrôle israélien sur les terres de Cisjordanie. Le plus global est le contrôle politique et militaire qui correspond à toute la zone C soit 61% de l'ensemble de la Cisjordanie (environ 3.500km² sur les 5.800). Le second est celui des multiples formes d'accaparement du terrain par la puissance occupante (bases militaires, secteurs réservés, terres confisquées...). Difficile à estimer, la superficie globale de ces espaces doit être de l'ordre de la moitié de la Cisjordanie (c'est-à-dire, un peu moins que la superficie de la zone C). Enfin, les terres prises par la matérialité des constructions de colonies représente moins de 8% de la Cisjordanie. C'est déjà considérable mais cela signifie aussi que les 92% restant ne sont pas construits et peuvent donc servir de base territoriale à l'Etat palestinien, sans préjuger ici du devenir des colonies dans le cadre d'une négociation.

Comme les plus peuplées se trouvent près de la ligne verte, l'idée que les territoires sur lesquelles elles sont implantées pourraient être annexées par Israël est assez largement

admise même par les dirigeants palestiniens. A condition cependant qu'il y ait un transfert de territoires israéliens pour compenser cette perte territoriale. Cela a été discuté dans les différentes séquences de négociation ces dernières années, et notamment en 2008 entre Ehoud Olmert et Mahmoud Abbas et en 2013 par John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, lors de ses navettes sur place.

Au coeur de la Cisjordanie, la vallée du Jourdain est l'exemple emblématique du potentiel d'un Etat de Palestine. Aujourd'hui, presque entièrement interdite aux Palestiniens qui n'y résident pas, elle ne comprend que très peu de colonies et peut donc être un espace privilégié pour le développement d'un Etat palestinien avec ses riches terres agricoles, les ressources minérales de la mer Morte, des espaces constructibles et le tourisme comme l'a encore montré un rapport récent de la Banque mondiale. A tout cela s'ajouterait l'exploitation des gisements de gaz qui dorment actuellement au large de Gaza. En définitive, ce qui manque pour la création d'un Etat de Palestine, ce n'est pas le territoire même s'il est exigu mais bien la volonté politique.

La solution à deux Etats est donc la seule (encore) possible si les acteurs concernés et la communauté internationale voulaient vraiment établir une paix juste et durable. D'autant qu'en définitive, il n'y a pas de «solution» à un Etat. Personne n'en veut en Israël et ceux qui prônent des annexions du territoire palestinien conduisent leur pays dans l'impasse que nous avons évoquée: Israël ne serait plus un Etat démocratique mais bien un Etat d'apartheid puisqu'ils refusent déjà que des droits (à commencer par le droit de vote) soient accordés aux Palestiniens dans les zones qui seraient annexées... Quant aux Palestiniens qui l'évoquent, c'est beaucoup plus par résignation devant les échecs répétés des négociations depuis plus de 20 ans que par l'adhésion lucide à un projet politique.

■
Texte tiré de *Moyen-Orient, Idées reçues sur une région fracturée*. Auteurs : Pierre Blanc et Jean-Paul Chagnollaud. Editions Le Cavalier Bleu. 2018.
<http://www.lecavalierbleu.com/livre/moyen-orient-idees-recues-region-fracture/>



Les entretiens d'Euromed-IHEDN

Conférence ouverte à l'inscription à **Marseille**

L'inscription est obligatoire (Plan Vigipirate activé). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Par courriel : entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 34 19 28 79

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.euromed-ihedn.fr

notre invité sera Philippe MIGAULT, sur le thème :

La stratégie russe en Méditerranée.

C'est sur les bords de la mer noire, en 988, que la Russie devint chrétienne lorsque Vassili le Grand, Grand-Prince de la Russie, reçut le baptême. Fille spirituelle de Constantinople - pour elle Tsargrad - la Russie a longtemps nourri une fascination émerveillée vis à vis d'elle et, au-delà, vis à vis du monde méditerranéen.



Hélène Carrère d'Encausse évoque "le rêve grec" de la Grande Catherine qui, familière de l'antiquité, nomma "Prince de Tauride" son amant Potemkine, conquérant de la Crimée. Ce rêve, la Russie l'a entretenu tout au long du XIXe siècle. La guerre de Crimée y trouve ses sources. Et ce n'est qu'en raison de la pénétration de la flotte britannique dans les détroits Turcs que le Tsar Alexandre II stoppe en 1878 ses armées aux approches de Constantinople. L'histoire de la Méditerranée orientale, de Pierre le Grand à Staline, a été, entre autres, celle d'un affrontement entre deux ambitions impérialistes : Celle des Russes rêvant du mont Athos d'une part, de l'autre celle des Occidentaux, Français, Anglais, Américains, soucieux de privilégier leur domination dans les eaux commandant au canal de Suez, au Golfe Persique et aux Indes. Ce que nous vivons en Syrie depuis 2011 en est, dans une certaine mesure, le prolongement.

Même si la Russie n'intervient plus au nom d'une vision fantasmée, mais bien plus en fonction de considérations sécuritaires que nous devrions davantage partager.

Ancien Grand reporter au Figaro, **Philippe MIGAULT** a couvert les conflits du Kosovo, de Côte d'Ivoire, de RDC, d'Afghanistan et du Liban. Il a aussi été responsable de la rubrique défense-aéronautique du Figaro-Economie.

Ancien Directeur de recherche à l'IRIS, il a dirigé plusieurs études pour le ministère de la défense portant notamment sur les avions de combat de cinquième génération russes, les

bulles A2/AD russes, le complexe militaro-industriel russe et la place de la Russie en Méditerranée.

Ancien auditeur de l'IHEDN (55ème SN) et du CHEAr (41ème SN), il dirige aujourd'hui le Centre Européen d'analyses Stratégiques (CEAS).

À MARSEILLE > Mardi 11 février à 19 h

en l' **HÔTEL DE RÉGION**

27 place Jules Guesde 13002 Marseille

voir plan en fin de lettre.

L'inscription est obligatoire

Date limite d'inscription à la conférence :

lundi 10 février à midi dernier délai

Participation à régler sur place : 10 €

Accès gratuit pour les membres et les étudiants.

Un rafraîchissement sera servi à l'issue de la conférence.

Un dîner est organisé autour de notre invité

Nombre de places limité : inscription jusqu'au mercredi 5 février

Le montant du dîner est de 35 €.

Les chèques sont à libeller au nom de : Restaurant LES ARCENALUX.



Les entretiens d'Euromed-IHEDN

Conférence ouverte à l'inscription à Paris

L'inscription est obligatoire (Plan Vigipirate activé). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Par courriel : entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 34 19 28 79

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.euromed-ihedn.fr

notre invité sera Michel BALARD, sur le thème :

Chrétiens d'Orient et musulmans au Moyen Age



Notre conférencier évoquera d'abord la diversité des chrétientés établies en Orient : melkites, arméniens, nestoriens, jacobites, maronites et catholiques.

La conquête arabe au VII^e siècle ne bouleverse pas ces communautés.

Les croisades, en revanche, font coexister les conquérants francs avec les chrétiens d'Orient et les musulmans. Elles provoquent le rapprochement des maronites avec Rome, l'installation des Francs dans des régions majoritairement habitées par des chrétiens d'Orient, très peu de conversions de l'islam au christianisme et une alternance de coexistence paisible et de conflits avec les musulmans.

Mais on ne peut parler de lutte titanesque entre la Croix et le Croissant.

Agrégé d'Histoire (1959), membre de l'Ecole française de Rome (1965-1968), maître assistant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1968-1976), professeur d'Histoire du Moyen Age à l'Université de Reims (1976-1988) puis à l'Université Paris XII (1988-1991), enfin à l'Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne (1991-2004) **Michel BALARD** est professeur émérite depuis 2004. Il est chevalier de la Légion d'Honneur et officier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

Il a publié 47 ouvrages, dont "*Les Latins en Orient XI^e-XV^e siècle*", coll. Nouvelle Clio, éd. PUF, Paris 2006 et "*Croisades et Orient latin*", éd. A. Colin, Paris 3^e éd., 2017 et 312 articles, réunis partiellement dans "*Gênes et la mer*", Gênes 2017.

À PARIS > Mercredi 26 février à 19 h

amphithéâtre LOUIS, à l'Ecole militaire, voir plan en fin de lettre.

Inscription OBLIGATOIRE en ligne en suivant le lien ci-dessous
<https://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/euromedihednlesentretiensseuromed>
au plus tard le dimanche 23 février
Vous recevrez en retour un QR code que vous devrez imprimer
ou enregistrer dans votre téléphone.

Participation à régler sur place : 10 €

Accès gratuit pour les membres et les étudiants.

Un rafraîchissement sera servi à l'issue de la conférence.

**Un dîner est organisé autour de notre invitée
au Cercle de l'Ecole militaire,**

Nombre de places limité : inscription jusqu'au mercredi 19 février

Coût du dîner : 35 €. • Chèques à libeller au nom de : Euromed-IHEDN.



Les Entretiens d'Euromed-IHEDN

Prochaines conférences **à Marseille, Hôtel de Région**

Mardi 24 mars



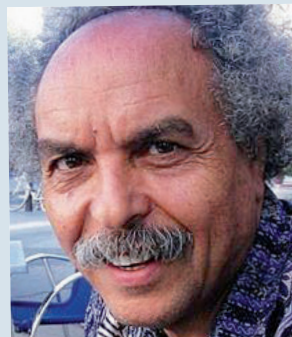
Ali Bensaad
Libye, quelle situation ?

Mardi 28 avril



Richard Labeviere
**Le Terrorisme,
face cachée
de la mondialisation.**

Mardi 26 mai



Mohamed-Cherif Ferjani
**L'islam : une religion
ou un code civil
et religieux ?**

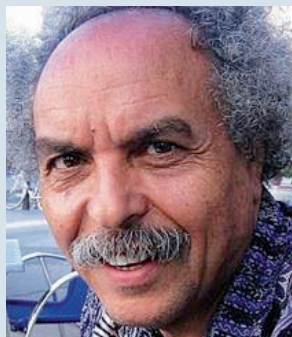
Mardi 16 juin



Michel Ballard
**Chrétiens en Orient
et musulmans
au Moyen âge.**

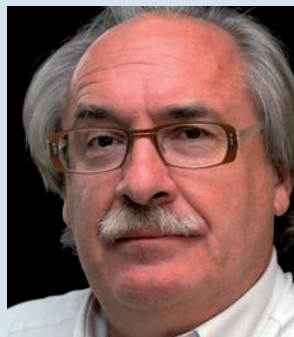
Prochaines conférences **à Paris, amphithéâtre Louis**

Mercredi 25 mars



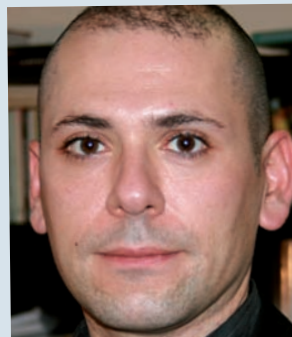
Mohamed-Cherif Ferjani
**L'islam : une religion
ou un code civil
et religieux ?**

Mercredi 29 avril



Richard Labeviere
**Le Terrorisme,
face cachée
de la mondialisation.**

Mercredi 27 mai



Barah Mikail
**La politique américaine
en Méditerranée**

Mercredi 17 juin



Philippe Migault
**La stratégie russe
en Méditerranée.**



Brèves : actualité de nos amis et partenaires

suivez les liens pour vous informer, vous inscrire et participer



L'Institut d'études de l'islam
et des sociétés du monde musulman
IISMM

annonce régulièrement nos conférences
dans son bulletin mensuel.

Conférences publiques
Cycle 2019-2020 :
l'Islam
dans les mondialisations

Mardi 3 mars > 18 h 30 - 20 h

Rébellions, révoltes et révolutions

Sarah Ben Néfissa (IRD-IEDES)

Printemps arabes, islamismes et crise du langage
politique.

CYCLE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES
2019-2020
L'Islam dans les mondialisations

Mardi de 18h30 à 20h30
EHESS, Amphithéâtre François Furet
105, bd Raspail 75006 Paris - Entrée libre

Le 1^{er} octobre
DES VOYAGES ORIENTAUX À PARIS
Bernard Houbert, Historien
(EHESS, EPHE, CERS)
« Un conteur syrien à Paris en 1900 »
Meredith Veldi, Historienne de l'architecture et
de patrimoine
(CHRS, IAWA)
« L'Université à Paris : un lettré égyptien à l'Exposition
universelle de 1900 »

Le 5 novembre
RÉPUBLIQUES, MAÎTRESSES LES TERRITOIRES
Eric Valler, Historien
(Université Paris - Panthéon-Sorbonne)
« L'Islam a-t-il déformé la carte du monde ? »
Eli Fiquet, Historien et anthropologue
(EHESS, CERS)
« Écrire le pays » Les savoirs territoriaux étiopiens
dans la production cartographique européenne, du
XVII^e au XIX^e siècle »

Le 17 décembre
HAKEL ET ÉCRAN
Justine Guadalupe, Historienne et anthropologue
(EHESS, CERS)
« La langue française méditerranéenne »
Emmanuel Sureau, Historien
(EHESS, CETOC)
« Romanisation de l'alphabet et survie des
caractères arabes dans la Turquie du XIX^e siècle »

Le 7 janvier
ENTRE LE LOCAL ET L'UNIVERSEL
Olivier Guy, Politologue
(EUL, RSCA)
« La réformation du régime dans la globalisation :
comment parler de multiculturalisme quand il n'y a
plus de cultures ? »

Le 4 février
TRAVAIL ET MONDIALISATION DISCRÉTÉS
Olivier Pini, Géographe
(CHRS, ArtDev)
« Se restaurer à Yiwu (Chine), les restaurants
musulmans comme ancrages de la mondialisation »
Aïcha Djalil, Géographe
(CHRS, ART-Dev, TELEMA)
« Migrer, travailler et habiter à Beyrouth : la capitale
libanaise à travers la main-d'œuvre étrangère »

Le 5 mars
RÉPUBLIQUES, RÉVOLUTIONS ET RÉVOLUTIONS
Sarah Ben Néfissa, Politologue
(IRD-IEDES)
« Printemps arabes, islamismes et crise du langage
politique »

Le 11 avril
RELIGION, BUSINESS ET CHAMRI
Georges Adalberto, Journaliste, Grand Reporter
(Le Figaro)
« Quelles influences les monarchies du Golfe ont-elles
sur l'Islam de France ? »

Le 11 mai
FINANCE ISLAMIQUE
Frédéric Canto, Politologue
(Sciences Po, CERS)
« Une géologie de la finance et de l'économie
islamiques »

Le 11 juin
À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
Thierry Guayard, Politologue, Sciences de
l'information et de la communication
(Université de Lorraine, CERS)
« Médias numériques et information dans les pays
arabes »

www.iismm.ehess.fr
www.iismm.hypotheses.org
Suivez-nous sur les réseaux sociaux
Contact : roslie.lafont@ehess.fr

CHRS L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE 2019-2020 IISMM

Plus d'info sur <http://iismm.ehess.fr/index.php?1945>



La Maison de l'Europe de Paris

annonce maintenant nos conférences,
nous annonçons leurs événements.

La Maison de l'Europe
29 avenue de villiers, 75017 Paris

Mardi 18 février > 9 h 30 - 14 h

Séminaire d'information sur l'initiative citoyenne : La citoyenneté active pour une démocratie complète



18 février 2020 | Paris - Palais d'Iéna - Salle 301 | 09h30-14h00

L'initiative citoyenne européenne, ou « ICE », constitue le premier instrument transnational de la démocratie participative mis à disposition des citoyens de l'UE en 2012. Elle permet aux citoyens de l'UE de proposer des changements juridiques dans les domaines qui relèvent de la compétence législative de la Commission européenne. Si l'initiative est couronnée de succès, la Commission est dans l'obligation légale d'analyser l'ICE réussie et de présenter dans une communication officielle sa position et sa décision de lui donner suite ou non.

Alors que la convention citoyenne sur le climat bat son plein au Conseil économique, social et environnemental français, et à l'heure où les citoyens souhaitent s'engager de façon croissante dans la prise de décision publique, le CESE français et le Comité économique et social européen proposent un événement conjoint pour faire connaître l'initiative citoyenne européenne

Mardi 25 février > 18 h 30 - 20 h

Le Pacte Vert pour l'Europe

Cycle Priorités de la Commission européenne en
partenariat avec Kantar France



La nouvelle Commission européenne met au cœur de ses priorités « Le Pacte Vert pour l'Europe » en réitérant ainsi l'engagement, contracté par l'UE, de relever les défis climatiques et environnementaux. Cette nouvelle stratégie de croissance vise à transformer l'UE en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources. Elle vise à protéger, préserver et consolider le patrimoine naturel de l'UE, ainsi que la santé et le bien-être des citoyens des risques et incidences liés à l'environnement.

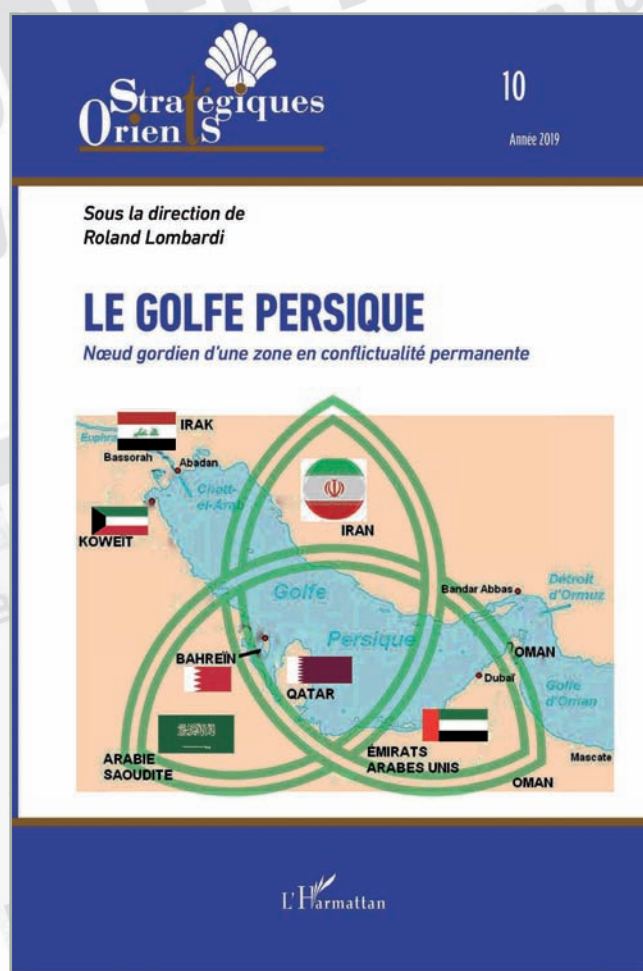
Quelles seront les grandes politiques et les mesures nécessaires à la concrétisation du Pacte Vert pour l'Europe ? Comment protéger les forêts et les océans ainsi que les espèces en voie de disparition ? Quels sont les défis pour la nouvelle Commission ?

Avec la participation d'un représentant de la Commission européenne, de Jens ALTHOFF, directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll, de Pierre LARROUTOUROU*, député européen, Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates, Parlement européen et de Sandrine BELIER*, directrice de l'ONG Humanité et Biodiversité.

Informations et Inscription sur <http://paris-europe.eu/category/evenements/>

Un numéro spécial de la revue **Orients Stratégique** particulièrement pertinent compte tenu de l'actualité.

un bilan actualisé de la situation, des différents enjeux et perspectives dans un contexte complexe où s'entrechoquent des influences et des intérêts contradictoires.



Le Golfe Persique Noeud gordien d'une zone en conflictualité permanente

Sous la direction de Roland Lombardi
Revue : **Orients Stratégiques** n°10
janvier 2020

Avec les contributions de Roland Lombardi, Thomas Flichy de la Neuville, Amélie M. Chelly, François Géré, Jean-François Coustilière, Jean-Paul Burdy, Alain Rodier, David Rigoulet-Roze, Barah Mikail, Myriam Benraad et Stephan Silvestre.

En savoir plus :

https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=numero&no=64873&no_revue=907&razSqlClone=1

Jusqu'à présent, et en dépit des nombreux incidents qui ont émaillé le golfe Persique depuis le 8 mai et la décision de Donald Trump de sortir de l'accord sur le nucléaire iranien, un embrasement régional semble vouloir être évité par toutes les parties prenantes de la situation, notamment l'Iran et les Etats-Unis. Néanmoins, un accident est possible. Ainsi, la crise actuelle mérite-t-elle toute notre attention. Son issue peut avoir des conséquences majeures pour l'Europe, son économie et bien évidemment sa sécurité.

Roland Lombardi
Présentation

Roland Lombardi
Entretien avec Pierre Razoux

Thomas Flichy de la Neuville
La contribution de Jean Chardin à l'image de l'enfermement continental de la Perse

Amélie M. Chelly
Le martyre idéologique iranien. - Le martyre chiite versus le martyre sunnite : éléments de comparaison

François Géré
L'interminable crise iranienne

Jean-François Coustilière
Provocations croisées dans le golfe Persique

Jean-Paul Burdy
Brumes de chaleur sur le détroit d'Ormuz... - Importance stratégique maintenue, blocage improbable, architecture de sécurité à redéfinir

Alain Rodier
Coups de projecteur sur la guerre secrète au Proche et Moyen-Orient

David Rigoulet-Roze
L'ostracisation du Qatar : un aspect singulier d'une crise multiforme dans le Golfe

Barah Mikail
L'Iran, la Syrie, le Golfe et le futur en perspective

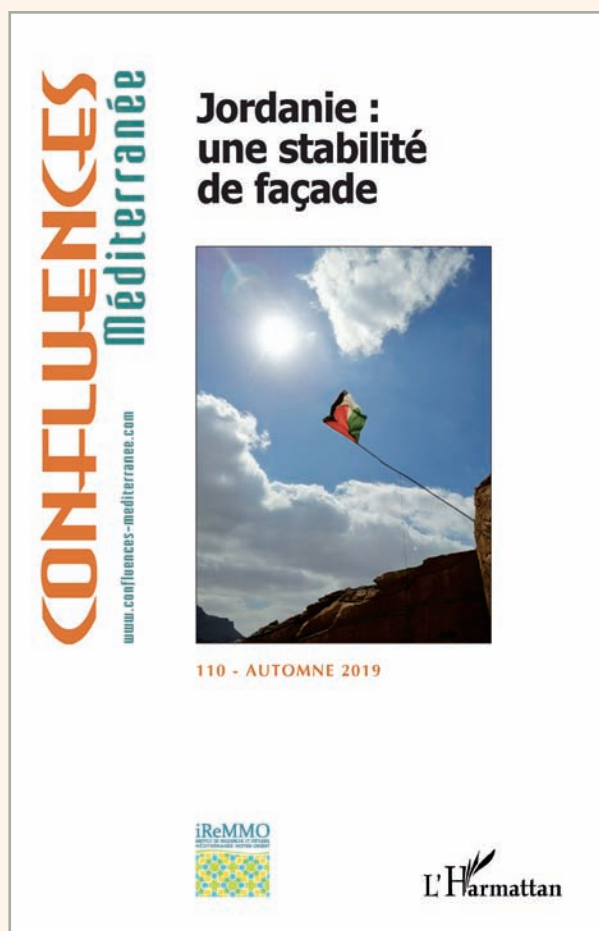
Myriam Benraad
L'Irak au coeur de la rivalité stratégique régionale irano-saoudienne

Stephan Silvestre
Golfe : l'après-pétrole reconfigure l'équilibre régional



Un dossier tout à fait intéressant sur un pays dont on ne parle que rarement bien que situé au centre d'une région en crise

attention, ce numéro comprend plusieurs articles rédigés en anglais,



Jordanie : une stabilité de façade

CONFLUENCES MÉDITERRANÉE

Revue trimestrielle

Éditions L'Harmattan / n°110 - automne 2019

Confluences Méditerranée est une revue trimestrielle créée en 1991, dont l'ambition est d'aborder les grandes questions politiques et culturelles qui concernent les peuples et les sociétés du bassin méditerranéen.

Voir le sommaire complet sur le lien suivant :

https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=numero&no=64525&no_revue=12&razSqlClone=1

La Jordanie est sans doute l'un des pays du Moyen-Orient les moins mis-sous la lucarne médiatique. Y compris dans les publications de recherche, elle est peu présente. D'un autre côté, on peut constater que le tourisme avec les sites de Pétra, Jérash et de la vallée du Jourdain y est de nouveau en vogue. Entre une discrétion médiatique et un plébiscite touristique, le lien s'offre comme une évidence : quand la stabilité éloigne l'attention du journaliste, elle attire au contraire le touriste, surtout lorsque ce pays abonde de tant de sites remarquables.

Confluences Méditerranée a souhaité s'intéresser à ce pays de création récente, notamment pour interroger son apparente stabilité, véritable singularité dans une région bouleversée ; en particulier les autres pays ou entités du couloir mésopotamien. Quoi de commun en effet entre les rares effusions sociales en Jordanie et les violences qu'ont traversées l'Irak, la Syrie, le Liban et Israël/Palestine depuis la fin des mandats britannique et français ?

Pour analyser cette stabilité, nous avons pris ici le parti d'une approche large en termes de thématiques : politiques, économiques et sociales, territoriales, et géopolitiques,

Au fil des articles de ce numéro, c'est plutôt l'impression d'une stabilité de façade qui se dégage. A l'heure où la région est en proie à un cycle de violence et que le royaume est soumis à une contestation en interne, la question est désormais de savoir si cette stabilité d'apparence de la Jordanie est durable.

Pierre Blanc

Introduction de Pierre Blanc

La Jordanie, une stabilité de façade

Entretien avec Hana Jaber, conduit par Pierre Blanc

Jordanie : le nouveau paradigme de l'instabilité

Jamal Al Shalabi

Domestic and Regional Contexts of the Royal Jordanian
Discussion Papers: what does the Monarch Want?

Camille Abescat

Le retour du Front d'action islamique sur la scène politique locale en Jordanie. Etude de cas de la municipalité de Zarqa

Taher Labadi

La rente, la dette et la réforme : décryptage de la contestation sociale en Jordanie

Myriam Ababsa

Les défis du développement territorial et de la décentralisation en Jordanie

Douglas Jones

Talking About Wasta: Attitudes Toward Informal Politics in Jordan

Ibtesam Al-Atiyat

Repealing Jordan's Rape Article 308

Dr. Basim Tweissi

Media Reform in Jordan: Severe Transformations

Jalal Al Hussein et Valentina Napolitano

La politique jordanienne à l'égard des réfugiés syriens : entre hospitalité et protection des intérêts nationaux

Roger Heacock

La Jordanie et les Palestiniens, les meilleurs des ennemis : voyage dans l'espace et le temps

Barah Mikail

Une politique à double tranchant : réalités et implications du lien américano-jordanien

Vincent Legrand

Le conflit israélo-palestinien au prisme jordanien

Brahim Kas

La Jordanie et les monarchies arabes du Golfe : rupture ou nouvelle donne stratégique ?

Au-delà de la Méditerranée, récits, reportages et fictions.

Avec un très beau numéro annuel, Gibraltar est une revue papier de qualité qui traite du Bassin méditerranéen et des cultures du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique. Gibraltar publie des récits, reportages et fictions autour de la Méditerranée et des histoires humaines.



Gibraltar, numéro 8

Un Pont entre deux Mondes

<http://www.gibraltar-revue.com/?portfoliocategory=numero-8>

DOSSIER AU CHEVET DE LA TERRE :

- Aude : L'or de Salsigne et son silence empoisonné
- Camargue, quand la mer monte...
- Tunisie : L'oasis solidaire et les enfants de la Révolution
- Naples : Castel Volturno, paradis perdu d'Erwan, Luigi, Rosa, Mario...
- Alméria : Chronique d'un assèchement annoncé
- Andalousie : Sous le plastique, des femmes et des fraises

Autres récits :

- Joseph Bartoli, le dessin pour combat Portfolio Récit (dessins – photos)
- Syrie, Liban, Maroc, Europe : Les Doms, histoire et périple d'une communauté invisible
- Quand Casablanca était une ville taurine
- Espagne : Le magot des Franco
- Réfugiés, Palerme et les villes du sud esquissent une autre Italie
- Marseille, les baigneuses de Malmousque

Cette dernière livraison est à nouveau très intéressante avec des articles sur de grands problèmes écologiques remarquablement décrits et illustrés : Aude, Camargue, Tunisie, Naples, Alméria et Andalousie. Suit le récit poignant de la migration d'une famille syrienne vers l'Europe à travers le Liban, la Mauritanie, le Sahara, l'Algérie, le Maroc, Mellila, Séville puis Bruxelles avant d'aboutir en Seine-Saint-Denis.

Entre errances, désespoir, solidarité Dom pour espérer en final avec la scolarisation des enfants dans des écoles accueillantes « un nouveau départ en France » ... Ensuite, un récit sur les baigneuses de l'hiver à Marseille, et une révélation sur la constitution du magot de Franco dont les descendants profitent sans vergogne. Enfin sont évoqués les flux migratoire en Méditerranée à travers l'attitude altruiste, engagée et quasi unique du maire de Palerme.

Une revue qui, une fois encore, se lit d'un seul trait.

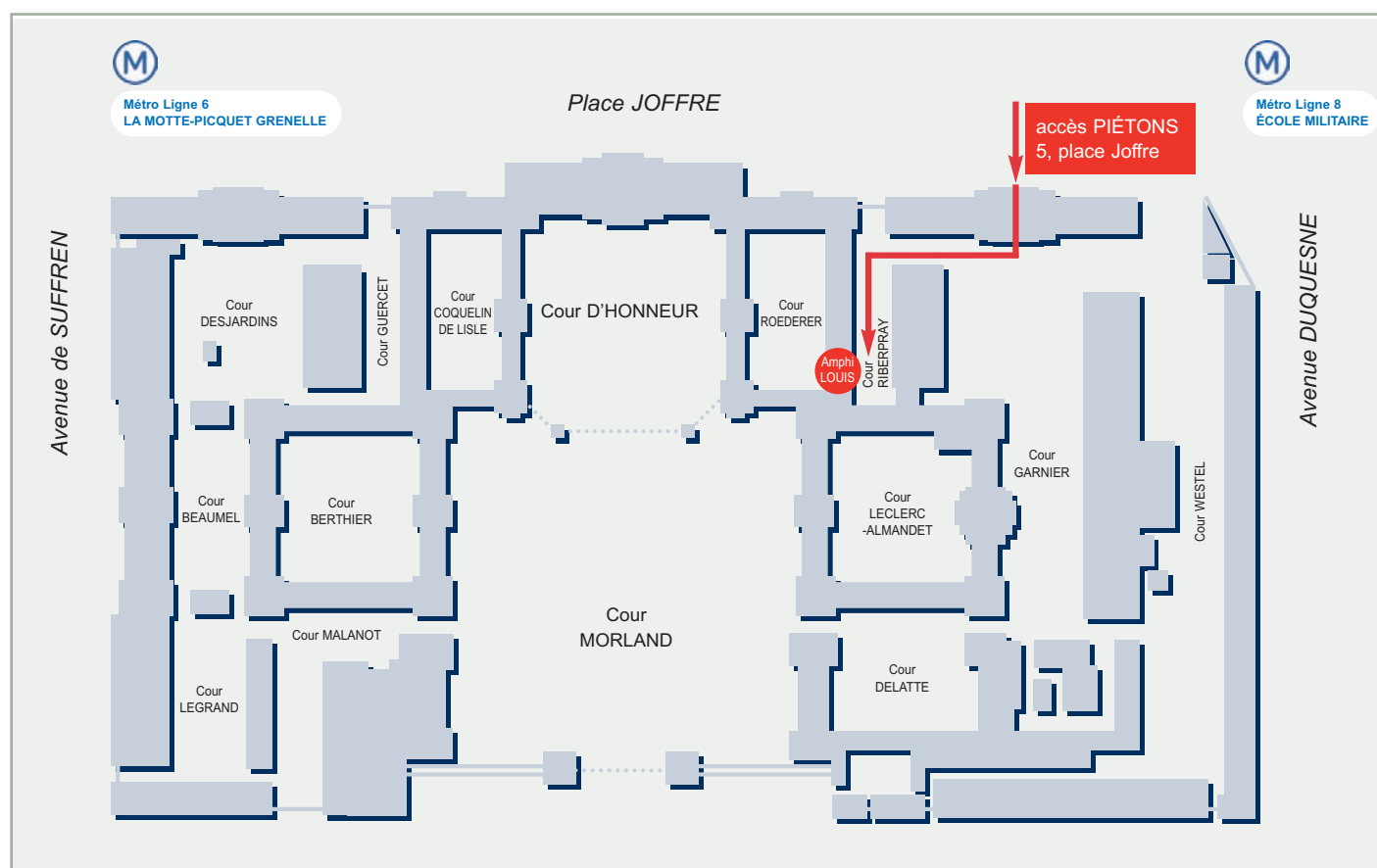
JFC



Plan d'accès à Paris, amphithéâtre Louis

inscrivez-vous pour recevoir chaque mois l'invitation détaillée à la conférence

entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

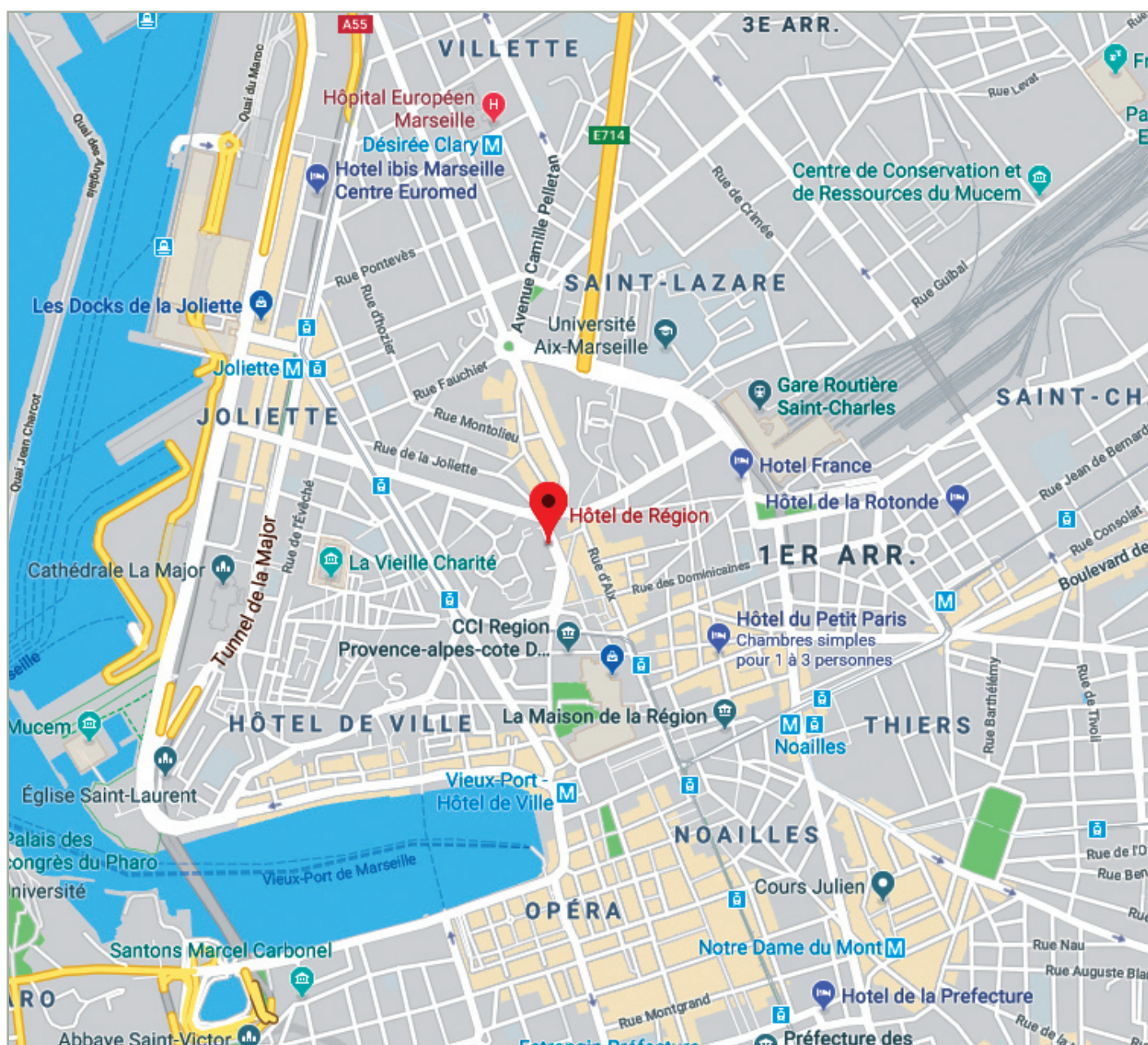




Plan de situation de l'**Hôtel de Région** à Marseille

inscrivez-vous pour recevoir chaque mois l'invitation détaillée à la conférence

entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr





Association Euromed-IHEDN - Bulletin de générosité

Association reconnue d'intérêt général

Bulletin à compléter et à remettre avec votre règlement par chèque à l'ordre de Association Euromed-IHEDN lors d'une prochaine conférence.

Coordonnées postales sur demande au 06 34 19 28 79.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Tél.

Fax

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans ses projets en faveur de la sensibilisation aux enjeux euro-méditerranéens.

Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue

Comment réduire votre impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu *dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

un don de **100 €**

ne vous coûtera réellement que 34 €

Je vous adresse un don

de €

Un reçu fiscal vous sera envoyé